



Achat d une voiture à un particulier

Par **babout**, le **16/05/2011** à **12:51**

Bonjour,j ai acheté une voiture à un particulier il y a un mois de cela je viens de tomber en panne il semblerait que cela soit la pompe à huile!!!!!!demain un garagiste va me faire un devis de réparation .je voudrai savoir si je peux me retourner contre le vendeur piur que celui ci participe aux frais ?merci de bien vouloir me repondre.

Par **chaber**, le **16/05/2011** à **14:34**

bonjour

comme déjà dit sur le site à maintes reprises, il appartient à l'acquéreur de prouver par expertise le vice caché dans les ventes entre particuliers.

Si votre vendeur se refuse à payer une part, il vous faudra aller en justice avec cette expertise émanant d'un expert professionnel.